



## PREFECTURE DE LA LOIRE

**direction départementale  
de la cohésion sociale**

Saint Etienne, le

**service droit à l'hébergement  
et au logement**

Dossier suivi par : Claire FAURE

Tél. : 04 77 81 80 05

Fax : 04 77 81 80 01

Courriel : dd42-pole-social@sante.gouv.fr

Réf. C:\Documents and

Settings\HENEAULT\Bureau\CR COPIL

Intermédiation Locative.doc

### **Compte Rendu COPIL « intermédiation locative » du 28 mai 2010**

Présents : Mme Christine MAISON Directrice Départementale Adjointe de la DDCS, Mme Claire FAURE Chef de Service DHL de la DDCS, M. David HENEAULT Chef de Service Adjoint DHL, M. Jean-François PAILLARD Chef de Bureau Sous Préfecture de Montbrison, M. Michel SOUVIGNET Pact du Roannais, Mme Natalie ALIX Sous Préfecture de Roanne, Mme Fabienne BOASCIO Sous Préfecture de Roanne, Mme Marie Thérèse DUMAS ANEF, M. Boussouf IDRIS ANEF, Mme Marie Andrée DENIS Entraide Pierre Valdo, M. Yvon DA CRUZ Entraide Pierre Valdo, M. Walter MONNET Directeur Association Renaître, M. Michel AVRIL AFP, Mme Audrey COMTE AFP, M. Gilles PORTE ASL, Mme Valérie MASSON Caf de St Etienne, Mme Marie-Françoise GAUME Caf de St Etienne, Mme Vanessa VUITTON Conseil Général, M. Jean-Louis LEMIRE Pact Loire, M. Gaëtan HOUILLE Pact Loire, M. Fabrice RIVAT DDT.

Excusés :  
Néant

Pj : .ppt sur l'état d'avancement de la démarche

#### 1- Rappel des éléments de bilan régional par Mme Maison:

- sur l'objectif de 405 logements devant être mobilisés au plan régional, 50% le sont aujourd'hui, et 60% d'entre eux sont occupés
- les méthodes de mise en œuvre du projet divergent d'un département à l'autre : certains ont choisi de partir des publics susceptibles de rentrer dans le dispositif, donc ont peu capté mais ont travaillé sur l'occupation
- D'autres ont fait le choix d'atteindre rapidement l'objectif de captation et de travailler au fil de l'eau sur l'attribution
- 85% des logements sont de types 1, 2,3
- Les publics : essentiellement des personnes ayant des minimas sociaux

Quelques éléments de prospectives nationales :

- l'objectif de 5000 logements reste inchangé, il n'est pas question d'aller au-delà
- tous les logements doivent être captés pour la fin septembre
- il convient de réduire les délais entre la mobilisation de logements et l'occupation réelle

#### 2- David HENEAULT présente l'état d'avancement de la démarche (cf. ppt joint)

#### 3- Présentation des actions engagées et de l'organisation mise en place par les opérateurs, points marquants :

9 rue Claude LEBOIS 42021 Saint Etienne Cedex 1

☎ 04 77 49 63 63 📠 04 77 49 63 64

✉ [dd042@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd042@jeunesse-sports.gouv.fr)

#### PACT LOIRE :

- des réunions avec l'ensemble des partenaires du projet tous les 15 jours qui permettent de partager autour de la connaissance de la demande sociale, d'approfondir les diagnostics
- des ménages très fortement précarisés, notamment suite à des expulsions
- on retrouve le souci des « refus » comme dans les dispositifs DALO, PDALPD. Un étayage lourd doit être mis en place en amont pour faire accepter le principe de la sous location

#### ASL :

- tous les logements captés sont sur St Etienne
- en moyenne : pour le MG 6.44€ le m2 et 6.09 pour la SL
- une communication importante autour de la démarche a été conduite : presse, plaquettes, réseau...
- une convention partenariale a été établie avec l'AFP ; un gros travail est fait sur le diagnostic, un « projet d'habiter » est travaillé avec la famille
- problème des refus
- les publics concernés cumulent plusieurs problématiques : surendettement, addiction, problèmes psy...

#### RENAITRE : relève les intérêts du dispositif

- des personnes à la rue ont pu accéder directement à un logement
- c'est un dispositif intéressant pour les personnes sortant de structures d'hébergement ou de l'hôtel
- cela a permis un travail commun de partage de culture commune
- cela a permis de recréer du lien entre les partenaires et d'identifier une demande non émergente jusque là

#### EPV

- Être 4 associations a permis d'apprendre à travailler ensemble et à partager les compétences, même si, de fait, cela augmente le temps de traitement d'une demande
- Des constats : manque de grands logements, les loyers sont encore trop chers, manque de logements sur le Gier, les diagnostics transmis sont insuffisants pour permettre une analyse pertinente

#### PACT Roanne :

- 4 logements captés et occupés. Le PACT est parti de la demande locale effective pour capter les logements.
- 4- décisions prises
- sur la question des refus : application de la règle des CLT à savoir 2 propositions maxi, si 2 refus, sortie de la famille du dispositif
  - les 2 réseaux (ASL et PACT) se réuniront pour harmoniser leurs pratiques et notamment sur la question de la sollicitation du FLU. Une réponse est attendue rapidement et sera transmise au CG
- 5- la poursuite du dispositif :
- pour l'après 2010, pas de visibilité sur l'avenir du dispositif. Mais il faut :
  - . Faire attention à ne pas avoir de logement vacant
  - . S'astreindre à démontrer la plus value du dispositif
  - travailler d'ores et déjà sur la sortie du dispositif
  - travailler la question « que faire des publics qui ne peuvent pas entrer dans le dispositif

**PROCHAIN COPIL le 1<sup>er</sup> octobre 2010 à 9h ex DDASS salle 214**

Pr le directeur départemental,  
La directrice adjointe

**Signé**  
Christine Maison

9 rue Claude LEBOIS 42021 Saint Etienne Cedex 1

☎ 04 77 49 63 63 📠 04 77 49 63 64

✉ [dd042@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd042@jeunesse-sports.gouv.fr)

9 rue Claude LEBOIS 42021 Saint Etienne Cedex 1

☎ 04 77 49 63 63 📠 04 77 49 63 64

✉ [dd042@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd042@jeunesse-sports.gouv.fr)